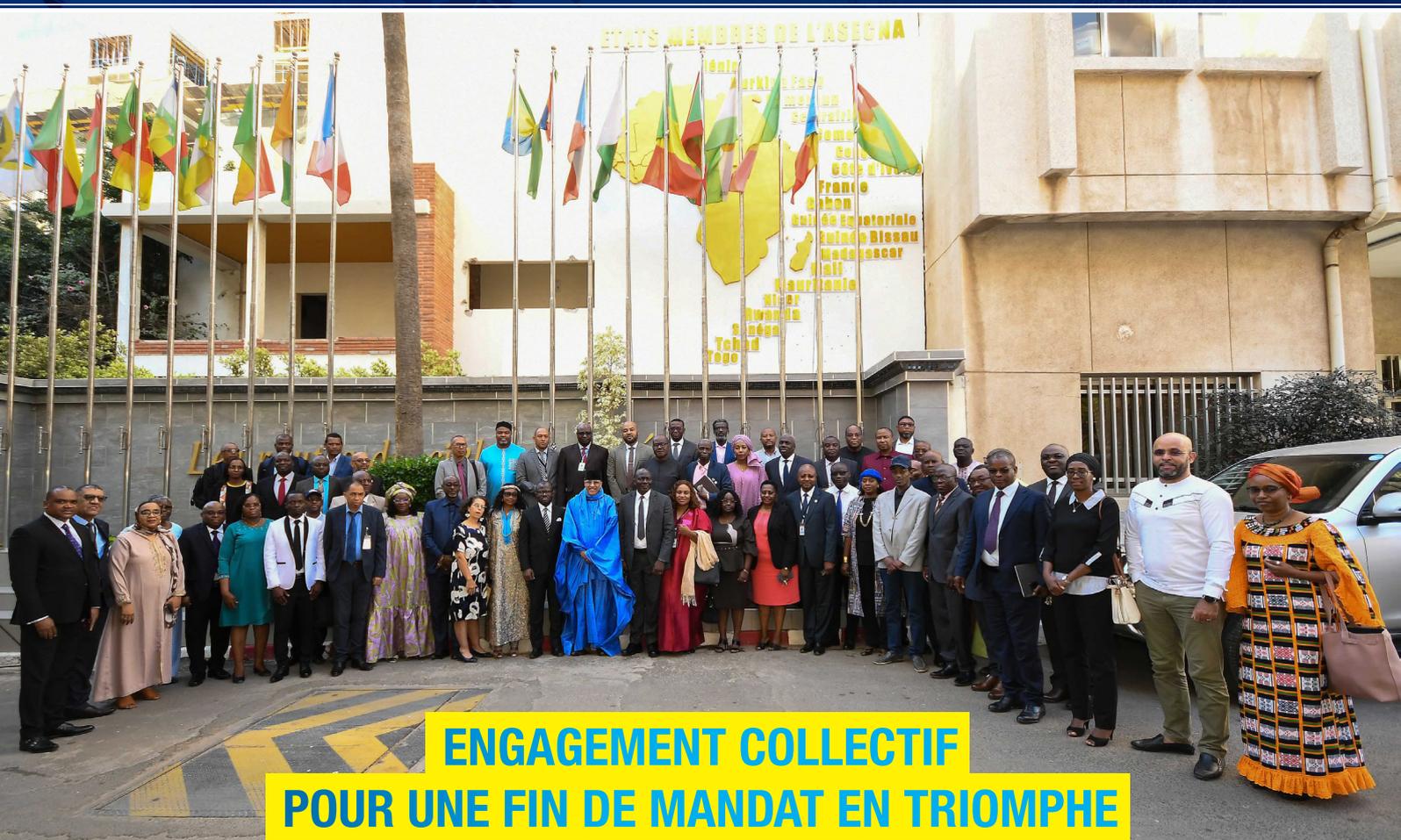




FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

PRESENTATION DES VŒUX AU SIEGE



*Nomination de nouveaux
responsables de structure*



Flash Infos Spécial
du 17 Janvier 2024

S M M A I R E

- Nomination de nouveaux responsables de structure.....3
- Une « der » spéciale..... 4
- Retour sur les faits marquants de l'année 2023..... 5
- Retour sur les faits marquants de l'année 2023 (suite).....6
- Retour sur les sept dernières années pour comprendre le bilan de 2023..
.....7
- Retour sur les sept dernières années pour comprendre le bilan de
2023 (suite).....8
- Viatique pour 2024 et l'après 2024.....9

NOMINATION DE NOUVEAUX RESPONSABLES DE STRUCTURE

Le Directeur général a procédé à la nomination des premiers responsables de certaines directions du Siège, de certaines Représentations et Délégations aux Activités Aéronautiques Nationales ainsi que de l'ERNAM.

DIRECTIONS



Monsieur TALL
Mamadou, **Directeur
des Ressources
Humaines**



Monsieur NDIKIDIGUIMI
Yvon Saint-Clair
**Directeur de
l'Exploitation de la
Météorologie**



Monsieur YATTARA
Mohamed **Directeur de
l'inspection Générale et
Audit**

REPRESENTATIONS



Monsieur GOROU Ernest
**Représentant de
l'ASECNA auprès du
Burkina Faso**



Monsieur KODIA Serge
Anicet, **Représentant de
l'ASECNA auprès de la
République
Centrafricaine**



Monsieur DAROUECHE
Hafidhou, **Représentant
de l'ASECNA auprès de
l'Union des Comores**



Monsieur BOYCAMBO
Robert-Francis
**Administrateur
Général d'ASECNA
Services SA**

ÉCOLES

DELEGATIONS



Monsieur MOHAMED
LAMINE ABANI Moustapha
**Délégué du Directeur
Général auprès de l'Union
Africaine**



Madame SEYNI KOUNTCHE
Zeinabou **Délégué du Directeur
Général pour la Gestion des
Activités Aéronautiques
Nationales du Niger**



Monsieur BA Oumar
Mamadou **Chef
d'Établissement de
l'ERNAM**

UNE « DER » SPÉCIALE

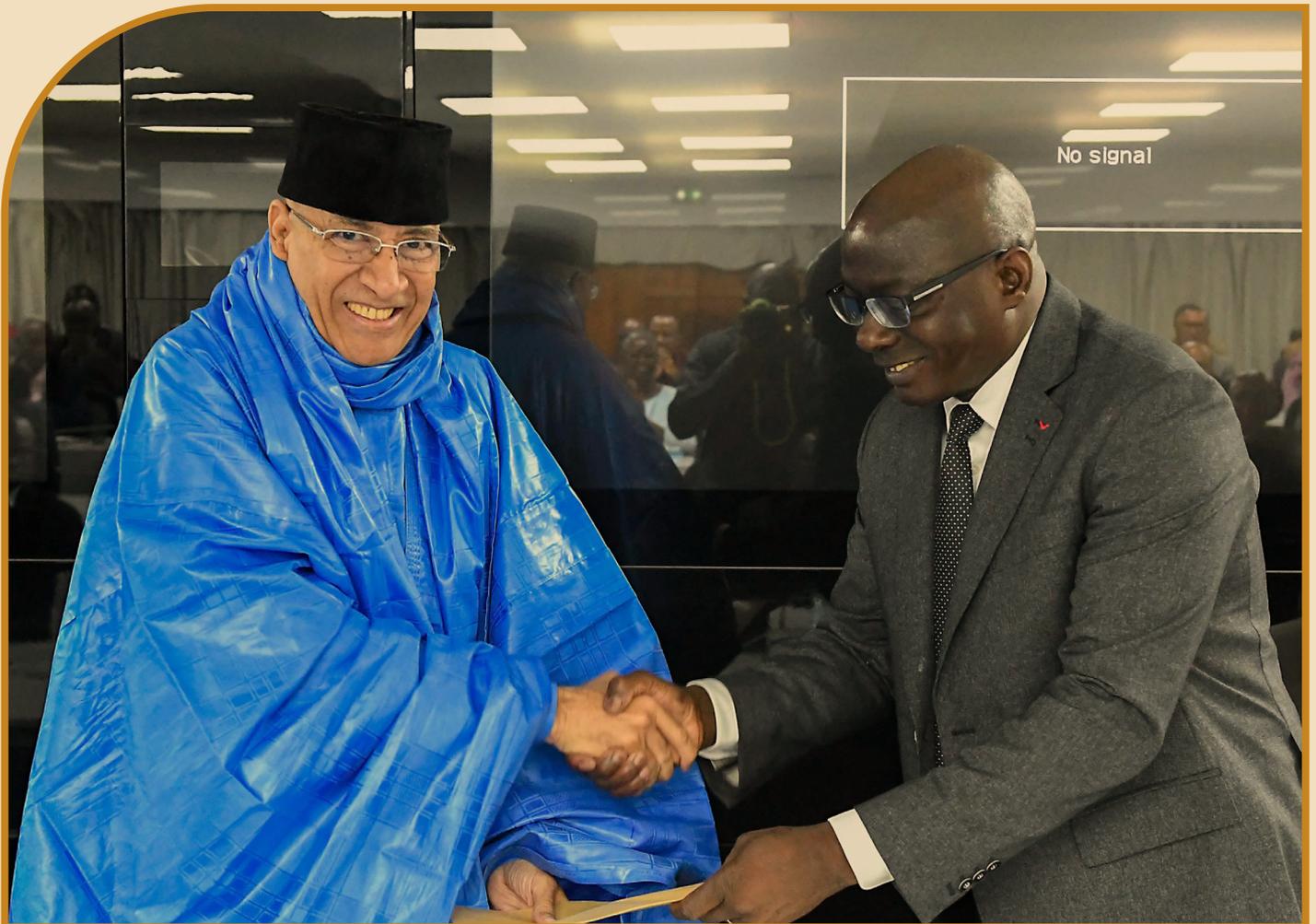
La traditionnelle cérémonie de présentation de vœux de nouvel an au Directeur Général, a eu lieu le mardi 09 janvier 2024, à la salle Maurice Rajaofetra du Siège. Y ont pris part, les cadres dirigeants du Siège, le Représentant de l'ASECNA au Sénégal, le Chef d'Etablissement de l'ERNAM, les représentants des travailleurs sénégalais du Siège, les représentants de l'association des expatriés et les amicales d'agents de l'ASECNA organisées par nationalité d'origine.

C'est Monsieur GUELPINA Ceubah, Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne (DNAD) qui, au nom de l'ensemble des cadres dirigeants, et en qualité de doyen d'âge des Directeurs, qui a adressé les vœux des Cadres dirigeants au Directeur général pour l'année 2024.

La cérémonie de cette année a revêtu un cachet particulier en raison du fait que les deux principaux intervenants « finiront leur séjour » à l'ASECNA le 31 décembre prochain. En effet, cette date coïncide avec la dernière année du second mandat du Directeur général. M. Guelpina, pour sa part, s'acquittait de cet exercice « avec honneur » pour la première et dernière fois en tant qu'employé de l'ASECNA. Car, fait-il remarquer « **par la grâce divine, je vais devoir cesser mes activités à l'Agence au 31 décembre 2024 après 35 ans, 2 mois et 29 jours de carrière professionnelle dont 28 années consacrées aux postes de commandement d'équipes** ».

Comme il est de tradition, le porte-parole des Cadres dirigeants est revenu sur le bilan de l'année écoulée. Mais, au regard du contexte de 2024, la dernière année du second mandat du Directeur général, ce discours a revêtu un contenu particulier où se sont mêlés hommages pour les grosses performances réalisées par l'Agence en sept ans et un engagement collectif pour finir en triomphe cette dernière année de mandat.

Les partenaires sociaux ont aussi été invités à prendre la parole au cours de la cérémonie.



RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023, a été marquée par la gestion de dossiers aussi nombreux et variés que complexes sur lesquels le Directeur général est revenu dans le détail.

Les séquelles de la crise de 2022 totalement effacées

En évoquant les péripéties en 2023, le DG a fait remarquer que la grande cohésion toujours observée dans la famille « ASECNA » n'a pas empêché la survenance d'incompréhensions et de divergence qui, somme toute, « font partie intégrante de la vie des hommes ». Evoquant ainsi la crise survenue en 2022 avec la grève des Contrôleurs aériens, dont les conséquences ont encore subsisté l'année suivante. M. Moussa s'est félicité de la bonne organisation et de la solidité de la machine « ASECNA » révélées par cette crise au cours de laquelle le trafic était géré au taux élevé de 97%.

La nomination d'un Africain au poste de PCA

M. Moussa a salué à sa juste mesure, la nomination de M. Rolland Rajantoelina, de nationalité malgache à la tête du Conseil d'administration. Il s'est, à ce sujet, félicité de l'attitude de la France qui a compris et accepté cette évolution historique particulièrement impulsée par les ambitions d'ouverture de l'Agence vers des Etats non francophones. D'où la nécessité de battre en brèche les préjugés et caricatures qui font de l'ASECNA, un « instrument » au service de la France.

La réalité est que l'ASECNA s'est engagée méthodiquement et progressivement sur le chemin de l'africanisation depuis sa naissance. Il est donc naturel que des mutations s'opèrent, au moment indiqué, concernant l'attribution de certains postes comme celui de PCA pour répondre valablement aux exigences du contexte. Le DG a toutefois rappelé que la France garde sa place pleine et entière au sein de la Communauté des Etats membres, et peut valablement prétendre à tous les postes. Au nom de l'égalité des chances entre tous les Etats.

En tout état de cause, les fruits de cette ouverture sont bien là. L'adhésion du Rwanda marque, sans doute, le début du rêve caressé d'un Ciel unique pour l'Afrique. D'autres sont en train de taper à la porte. Le meilleur reste donc à venir.



RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023 (SUITE)

Le NSR, enfin ! Les nouveaux accords de siège, à la bonne heure.

Comme autre grand fait marquant, le Directeur général est revenu sur la mise en œuvre du Nouveau Système de Rémunération (NSR) à compter du 1er janvier 2023 après tant d'années de blocage. M. Moussa qualifie l'introduction du NSR comme un gros succès en ce qu'il a permis une amélioration substantielle du pouvoir d'achat des travailleurs, au point qu'à l'épreuve des faits, de nombreux sceptiques sont aujourd'hui convaincus.

Les améliorations constatées ont connu une plus grande répercussion au niveau des Etats qui ont déjà signé un nouvel accord de siège qui, par ricochet, procure un type d'avantages nouveau aux agents des pays concernés.

Le Directeur général reste très confiant quant à la signature des Etats restants au regard 1/ de l'importance et de la sensibilité de la mission de l'ASECNA qui requièrent des avantages et privilèges spécifiques 2/ de la réaffirmation par les Etats membres eux-mêmes du statut international de l'Agence, qui implique une modification substantielle du statut de ses personnels.



RETOUR SUR LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES POUR COMPRENDRE LE BILAN DE 2023

Un saut d'obstacles permanent

Le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne a affirmé qu'après avoir pris les commandes de l'Agence au 1er janvier 2017 dans un contexte sombre où tous les indicateurs financiers étaient au rouge, le Directeur général a mis en place, avec l'adhésion du personnel, un dispositif spécial de redressement, aussi bien en termes d'organisation que de gestion afin de permettre à l'organisation de sortir de la zone de turbulence sévère. Mais, poursuit-il : « à peine l'Agence avait amorcé sa sortie de la zone de turbulence par le rétablissement des fondamentaux financiers de gestion, qu'une autre crise plus complexe est intervenue (...) Il s'agit évidemment de la crise liée à la pandémie de la COVID 19 ».

Durant ces deux années de crise grave qui ont plombé le trafic aérien et, du coup, les moyens de subsistance de l'Agence par une quasi-absence de rentrées financières, l'Agence a fait preuve de résilience, en assurant le paiement régulier des salaires du personnel et en maintenant les niveaux de sécurité des services de navigation aérienne sans aucun incident majeur.

Et, comme si cela ne suffisait pas, ajoute M. Guelpina, « ce sont des crises sociales graves avec des ramifications externes, la cyber-attaque informatique, la guerre en Ukraine et la fermeture des espaces aériens de certains Etats membres pour des raisons politiques, qui sont venus encore compliquer l'ambition dont vous étiez porteur en venant à la tête de notre Agence ».

Face à ce permanent saut d'obstacles, les uns toujours plus périlleux que les autres, M. Guelpina a tenu à témoigner la reconnaissance et la gratitude des Cadres dirigeants au Directeur général « **pour assistance à une organisation en danger** ». Magnifiant les qualités du Directeur général de « meneur d'équipe, grand syndicaliste sachant prendre des risques, ministre de l'Intérieur de votre pays le Niger, pour ne citer que ces responsabilités aux facettes très complexes ». Mais, ajoute-t-il « ce dont on ignorait de vous au cours de ces deux mandats, ce sont évidemment vos capacités à porter la tenue d'un sapeur-pompier et faire face en toute sérénité à tous ces différents feux qui étaient susceptibles d'embraser l'ASECNA ». Demandant à cet effet, **un standing ovation pour le Directeur général**. Car, pour M. Guelpina, il faut « saluer votre courage et votre engagement sans faille à traduire dans les faits les ambitions dont vous étiez porteur en arrivant à la tête de l'Agence à savoir la mise en œuvre des projets innovants et réformes incontournables en vue de léguer aux générations futures une ASECNA plus solide et fière, capable d'assurer le pilotage de son destin ».



RETOUR SUR LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES POUR COMPRENDRE LE BILAN DE 2023 (SUITE)

La confirmation d'un leadership

Aujourd'hui, M. Guelpina affirme que l'ASECNA a surmonté le contexte difficile et conforter la place enviée de l'ASECNA comme Fournisseur de référence en matière de services de navigation aérienne en Afrique.

La preuve en est rapportée par la désignation de l'Agence pour organiser et diriger les plus grands rendez-vous continentaux des fournisseurs de services ATS, à savoir les Peer review, en mars 2022 à Lomé, et CANSO Afrique en septembre 2022, à Dakar. Mérite aussi d'être saluée, la contribution remarquable de l'Agence aux travaux de la 41-ème assemblée générale de l'OACI tenue en octobre 2022 à Montréal grâce aux notes de travail fournies. Ce qui lui a valu les félicitations de la CAFAC. Celle-ci, à propos, a réaffirmé, lors de la 26ème réunion APIRG, au mois de novembre dernier, la désignation de l'ASECNA pour mettre en œuvre le programme « Ciel Unique pour l'Afrique – CUPA » au bénéfice de l'ensemble du continent.

En outre, le DNAD a évoqué les avancées en matière de navigation par satellite, avec la reconnaissance par l'OACI du programme de l'ASECNA destiné à l'Afrique entière et baptisé « ANGA », et la mise en œuvre de l'ADS-B par satellite, une véritable révolution technologique en Afrique qui permet visualisation du trafic sur l'ensemble des espaces aériens de l'Agence.



VIATIQUE POUR 2024 ET L'APRÈS 2024

Engagement solennel pour un triomphe collectif fin 2024

Pour l'année 2024 qui coïncide avec la fin de son second mandat, M. Moussa a exprimé le souhait que les résultats probants observés dans tous les secteurs soient consolidés. Il a ainsi formulé solennellement, un appel pour que, plus que jamais, tous les travailleurs de l'ASECNA se mettent à la tâche afin de lui permettre, dans la dernière ligne droite de son mandat qui s'achève cette année, que la reconnaissance soit unanime sur le respect de tous les engagements qu'il avait pris auprès des Etats membres.

Avant cette demande, le DNAD a tenu à rassurer le Directeur général de la détermination des Cadres dirigeants à l'accompagner vers la concrétisation de sa vision pour l'Agence et contribuer ainsi à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés par les Instances Statutaires. « Au cours de cette année 2024, nous allons redoubler d'ardeur au travail pour remplir nos missions avec le souci permanent d'être à la hauteur de la confiance » a-t-il soutenu.

Quels que soient les obstacles qui s'érigent sur votre route, vous êtes un homme courageux avec des capacités à garder le cap aux commandes de l'ASECNA afin qu'elle s'impose et reste toujours debout, qu'elle soit en mesure de poursuivre son chemin vers le sommet de l'échiquier continental.

Le meilleur pour la suite... et pour l'éternité

Concernant l'avenir de l'Agence, le Directeur général a ardemment formulé le souhait de voir son successeur faire mieux que lui à tous points de vue pour que l'ASECNA aille encore de l'avant et que sa mission reste éternelle.

Futur retraité de l'ASECNA au 1er janvier 2025, M. Guelpina n'en reste pas moins soucieux de l'avenir de l'Agence. « Parce qu'on ne quitte jamais l'ASECNA, on y reste toujours attaché par ce cordon ombilical » affirme-t-il.

Lui également, a émis un souhait sur celui qui assurera la relève de l'actuel Directeur général. En martelant : « **Nous osons croire qu'avec la grâce divine, à défaut de voir à la date du 1er janvier 2025, Monsieur Mohamed MOUSSA à la tête de l'Agence, la commutativité n'étant pas valable qu'en mathématiques, il nous faut absolument avoir un MOUSSA Mohamed** ».

M. Guelpina a, en outre, averti qu'il est plus que jamais nécessaire pour le personnel de rester mobilisé et solidaire pour continuer de donner aux Etats membres et parties prenantes, « les preuves de notre capacité à assurer de manière sûre et régulière la mission de service public de sécurité aérienne. Ce qui passe nécessairement par la mise en commun de toutes les intelligences et capacités à construire une vraie Afrique, libre, indépendante et respectée ».

La partition des partenaires sociaux

Mme Marie Thiam Soumaré et Mme Réhana Djibo Diédhiou, respectivement Secrétaire générale de syndicat et Présidente de l'Amicale des Expatriés (EXPAT), ont pris la parole pour adresser leurs vœux au Directeur général et le féliciter pour ses performances à la tête de l'ASECNA.





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS

TEL : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9

TEL : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.